



CADEUL

CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Avis – La dette québécoise

Ou pourquoi le Québec n'a pas besoin de l'austérité

Caucus des associations

Adopté lors de la séance du 20 février 2015

Recherche, analyse et rédaction :

Florence Côté, vice-présidente aux affaires externes

Révision et corrections :

Maxime Morin, vice-président aux finances

La Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) fête cette année ses 34 ans d'existence. Elle représente plus de 85 associations étudiantes et plus de 30 000 étudiantes et étudiants de premier cycle de l'Université Laval.

La CADEUL a pour mission de représenter les étudiantes, les étudiants et les associations d'étudiantes et d'étudiants membres afin de promouvoir et de défendre leurs droits et leurs intérêts, notamment en matière pédagogique, culturelle, économique, politique et sociale, ainsi qu'envers l'administration universitaire.

Par ailleurs, la CADEUL encourage ses membres à s'impliquer dans leur milieu, stimule leur potentiel et de l'avant leur vision collective, notamment :

- en créant des liens entre les associations et en favorisant la communication avec les étudiantes et les étudiants;
- en développant des outils pour les aider à réaliser leurs ambitions;
- en les aidant à être des leaders dans leur milieu;
- en offrant des services adaptés à leurs besoins;
- en défendant leurs intérêts.

Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL)

Bureau 2265, pavillon Maurice-Pollack, Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone : 418.656.7931 – Télécopieur : 418.656.3328 – Courriel : cadeul@cadeul.ulaval.ca

Site Internet : <http://www.cadeul.com/>

Table des matières

Table des matières	2
Introduction	3
La dette québécoise : mythes et réalités	3
Définitions	3
Le Fonds des générations	3
Dette du secteur public	4
Dette brute	5
Dette nette	5
Dette représentant les déficits cumulés (mauvaise dette)	5
L'impact du Canada et de l'OCDE sur la dette québécoise	6
Le « poids » de la dette	7
Des effets à court et long terme sur l'économie	8
La double utilité des Bons du Trésor	9
La soutenabilité de la dette	9
« On a atteint un point de non-retour, il faut agir ! »	10
« Il faut penser aux générations futures ! »	10
Évolution de la dette au Québec	11
La situation actuelle	13
Le Québec n'est pas une Grèce 2.0.....	14
Plusieurs constats s'imposent.....	15
L'austérité	16
Fondements, historique... et contestations	16
Un appui inégal dans la population	17
Les effets pervers de l'austérité	17
Quand l'austérité tue.....	17
La spirale de la privatisation	18
L'austérité au Québec en 2015	19
Conclusion	20
Bibliographie	21

Introduction

Depuis deux ans, beaucoup d'encre a coulé au sujet des politiques budgétaires du Québec. La réduction des dépenses publiques, vue comme une finalité par le gouvernement actuel, a plusieurs fondements et impacts qui ont été vus et revus dans les médias, les études et les prises de parole diverses. Néanmoins, un aspect reste moins bien maîtrisé par les acteurs impliqués dans le débat : la compréhension des mécanismes d'endettement et de leur effet à court et long terme sur l'économie. Dans cet avis, la CADEUL propose donc d'éclaircir les bases du phénomène de la dette publique et de se comparer au reste du monde avant de s'attarder à l'austérité, en l'étudiant d'un point de vue général et plus précisément au Québec en 2014-2015.

La dette québécoise : mythes et réalités

On entend quotidiennement parler de la dette du Québec, de ses impacts sur l'économie et des moyens pour y remédier. Dans son discours sur le budget provincial prononcé en juin 2014, le Ministre des Finances annonçait : « Le gouvernement maintient ses objectifs de réduction de la dette brute et de la dette représentant les déficits cumulés d'ici 2025-2026, afin d'assurer la croissance économique et d'offrir aux Québécois des services publics de qualité.¹ » Mais que représentent ces deux types de dette ? Quel en est l'impact sur l'économie de la province ? Est-il urgent de réduire leur poids et comment faire pour y parvenir ? Ces questions sont peu posées, mais c'est pourtant en y répondant – de manière calculée – que le gouvernement justifie l'imposition des mesures d'austérité que connaît actuellement la province. C'est en les abordant différemment que la CADEUL souhaite recadrer le débat et prouver que la situation au Québec ne justifie pas le chemin emprunté par ses dirigeants.

Définitions

Avant toute chose, il convient de définir les termes utilisés lorsque, économiquement, on décrit la situation du Québec.

Le Fonds des générations

Le but du Fonds des générations à sa création, en 2006, était de créer et faire fructifier des fonds qui, à long terme, permettraient de rembourser la dette – en effet, protégé par une loi, l'argent du Fonds ne peut servir qu'au Service à la dette. Les montants qui le composent proviennent de diverses sources ne comprenant pas les taxes et impôts mais tournant plutôt autour des

¹ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2014), « Budget du Gouvernement du Québec 2014-2015. Discours sur le budget », Ministère des Finances, p. 35

redevances d'Hydro-Québec et, sous conditions, de ventes d'actifs². Comme l'explique Gérald Fillion, « les sommes accumulées dans le Fonds des générations sont déduites de la dette brute dans le calcul de la dette nette. Bien que les intérêts payés ne soient pas abaissés par cette écriture comptable, la présence d'un fonds sert de garantie pour le gouvernement du Québec, garantie qui permet d'équilibrer son bilan financier face aux agences de notation.³ » En 2013, un peu plus d'un milliard de dollars ont été versés dans le Fonds des générations⁴.

Dette du secteur public

La dette dont il est souvent question dans les discours populaire et économique ne touche pas toutes les sphères comptables de la province. En pratique, le périmètre comptable du secteur public est constitué du gouvernement, c'est-à-dire des dépenses des différents ministères, conseils, tribunaux commissions, offices, organismes (comme les musées), fonds spéciaux et régies (comme la RAMQ), ainsi que des réseaux de la santé et de l'éducation, et, partiellement, des entreprises du gouvernement comme Hydro-Québec. La dette totale du secteur public, au-delà du périmètre comptable précédemment décrit, soutient aussi celles des municipalités, des universités et d'autres organismes comme la Caisse de dépôt ou la RRQ. C'est la dette calculée en temps réel par l'Institut économique de Montréal (IEM), qui l'évaluait au moment d'écrire ces lignes à 273,8 milliards de dollars⁵, soit environ 75 % du PIB⁶.

TABLEAU 1. Dette du secteur public par domaine en date du 31 mars 2013

Dette du secteur public du Québec au 31 mars					Qé
	2009	2010	2011	2012	2013
Dette brute du gouvernement (M\$)	157 630	163 318	173 436	183 384	191 756
Hydro-Québec (M\$)	36 668	36 385	37 723	38 514	39 631
Municipalités (M\$)	18 639	19 538	20 307	20 719	21 820
Universités autres que l'Université du Québec et ses constituantes (M\$)	1 966	1 930	1 925	1 797	1 739
Autres entreprises du gouvernement (M\$)	434	697	1 363	1 363	1 479
Dette du secteur public (M\$)	215 337	221 868	234 754	245 777	256 425
Dette du secteur public (% du PIB)	70,7	70,3	71,2	71,2	71,7

SOURCE : http://qe.cirano.qc.ca/theme/finances_publicques/dette_publicque

² GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2006), « Le Fonds des générations », Ministère des Finances, pp. 1-3.

³ FILLION, Gérald, « Faut-il abolir le Fonds des générations ? », 12 novembre 2012, page consultée le 13 mars 2015. <http://blogues.radio-canada.ca/geraldfillion/2012/11/12/faut-il-abolir-le-fonds-des-generations/>

⁴ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2014), « Budget du Gouvernement du Québec 2014-2015. Plan budgétaire », Ministère des Finances, p. A.20

⁵ INSTITUT ÉCONOMIQUE DE MONTRÉAL, « Compteur de la dette québécoise », page consultée le 13 mars 2015. <http://www.iedm.org/fr/57-compteur-de-la-dette-quebecoise>

⁶ Estimation effectuée à partir des données du plan budgétaire de juin 2014 : GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2014), « Budget du Gouvernement du Québec 2014-2015. Plan budgétaire », Ministère des Finances, 548 p.

Dettes brute

La dette brute est la somme de la dette du fonds consolidé du revenu (décrit dans l'État du Québec 2013-2014 comme « les sommes empruntées par le gouvernement pour faire l'acquisition d'actifs et compenser le manque à gagner qui découle des activités des ministères, des organismes budgétaires et de l'Assemblée nationale ») additionnée à celle des réseaux de la santé et de l'éducation et au passif net des régimes de retraites et des services sociaux des employés des secteurs public et parapublic. Comme mentionné plus haut, on soustrait à cette somme le solde du Fonds des générations, puisque son but exclusif est le remboursement de la dette.

Au Québec, la dette brute s'élevait au dernier exercice comptable à 192 milliards de dollars, soit près de 54 % du PIB⁷.

La dette brute, bien que souvent utilisée au Québec, n'est pas très significative lorsque vient le temps de comparer à l'international, puisqu'elle ne prend pas en compte les actifs (les placements tout comme les immobilisations) de la province.

Dettes nette

Exprimé simplement, la dette nette représente le montant d'endettement qu'il resterait une fois les actifs financiers vendus. Les actifs financiers sont ceux qui peuvent être vendus pour rembourser la dette (par exemple, des valeurs mobilières comme des actions ou des obligations); on ne parle donc pas d'actifs non financiers comme les immobilisations corporelles (bâtiments, routes, équipements et matériel informatique). En 2013, la dette nette du Québec représentait 49 % du PIB, soit 175,5 milliards de dollars.

Dettes représentant les déficits cumulés (mauvaise dette)

Au final, la dette la plus utile pour établir des comparaisons intergouvernementales, selon l'État du Québec 2013-2014, est la dette représentant les déficits cumulés, ou « mauvaise dette ». Il s'agit de la somme de tous les déficits enregistrés dans l'histoire du gouvernement, moins les surplus dégagés. Dans les faits, c'est la dette nette dont on soustrait les actifs non financiers. Elle illustre donc exclusivement « l'incapacité d'un gouvernement à limiter à un niveau égal ou inférieur à ses revenus les dépenses qui ne sont pas liées à des investissements⁸. » Au Québec, la mauvaise dette s'élevait en 2013 à 118 milliards de dollars, soit 33 % du PIB s'élevant à environ 350 milliards de dollars. C'est la dette qui est utilisée, notamment, au niveau fédéral. En effet, le ministre fédéral

⁷ CIRANO, « Dette publique », page consultée le 13 mars 2015.

http://qe.cirano.qc.ca/theme/finances_publicques/dette_publicque

⁸ CARRIER, Mathieu et Marie-Soleil TREMBLAY (2014), « Évaluer la dette du gouvernement du Québec : un exercice complexe », État du Québec 2013-2014, Éditions du Boréal, p. 195.

des finances, M. Flaherty, estimait dans son dernier budget la dette du Canada à 608 milliards de dollars en parlant de dette représentant les déficits cumulés. Pour le Canada, cela représentait 33,5 % du PIB⁹.

TABLEAU 2. Calcul des différents types de dettes au Québec en date du 31 mars 2013.

Dette provinciale au 31 mars 2013	
	Québec
Dette directe (M\$)	168 616
+ Passif net au titre des régimes de retraite (M\$)	28 359
+ Passif net au titre des avantages sociaux futurs (M\$)	19
+ Fonds des générations (M\$)	-5 238
= Dette brute (M\$)	191 756
- Actifs financiers nets (M\$)	-16 269
= Dette nette (M\$)	175 487
- Actifs non financiers (M\$)	-57 392
= Dette représentant les déficits cumulés (M\$)	118 095
Dette brute (% du PIB)	53,6
Dette nette (% du PIB)	49,0
Dette représentant les déficits cumulés (% du PIB)	33,0

Référence : CIRANO. http://qe.cirano.qc.ca/theme/finances_publicques/dette_publicque

L'impact du Canada et de l'OCDE sur la dette québécoise

Souvent, on surestime la dette du Québec parce qu'on y incorpore des actifs ou des déficits qui lui sont externes. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), notamment, calcule les dettes de ses pays membres en fusionnant tous les paliers (municipal, provincial et fédéral) de gouvernement. Et ce, alors que chaque administration a sa propre capacité d'emprunt et ses propres décisions budgétaires. Les classements comparant le Canada à d'autres pays faits par l'OCDE ne reflètent donc pas la réalité. Pourtant, le ministère des Finances se sert souvent de cette manière de fonctionner pour établir la dette du Québec – et la surestimer du même coup.

En effet, pour calculer la dette provinciale comme l'OCDE le ferait, il faut « enlever à la dette (brute ou nette, selon le cas) du gouvernement québécois le passif net au titre des régimes de retrait et y ajouter les dettes des municipalités, la part de la dette du gouvernement fédéral (calculée en fonction de la proportion de la population du Québec au Canada) ainsi que certains éléments de

⁹ GOUVERNEMENT DU CANADA (2013), « Budget du Gouvernement du Canada 2013-2014. Plan budgétaire », Ministère des Finances, p. 319.

passifs du gouvernement¹⁰. » On ajoute ainsi plusieurs éléments sur lesquels le Québec n'a aucun contrôle. Dans l'*État du Québec 2013-2014*, les professeurs de l'ENAP Mathieu Carrier et Marie-Soleil Tremblay mettent d'ailleurs le tout en perspective : « si la dette du gouvernement du Québec était si problématique, il ne bénéficierait pas de conditions d'emprunt supérieures à celle de pays dont la dette, calculée selon les méthodes de l'OCDE, est beaucoup moins élevée¹¹. »

Malgré tout, en 2010, le ministère des Finances de la province a exercé une certaine campagne de peur, faisant passer la dette brute de 50,1 % à 94,5 % du PIB et la dette nette de 42,6 % à 55,9 % du PIB¹². Jean-François Lisée, à l'époque, avait non seulement relevé le calcul peu représentatif, mais surtout dénoncé les chiffres qui y étaient présentés. En effet, la part de la dette du Canada appliquée était, selon lui, largement surestimée :

« En 1990, la commission Bélanger-Campeau avait établi à 18,5 % la part des actifs [québécois] présents sur le territoire canadien. Donc, la part équivalente de la dette qui revient au Québec devrait être le même. Cette proportion a été réitérée en 1992 par de nouvelles études sous le gouvernement Bourassa, puis en 1995 par d'autres sous le gouvernement Parizeau.

Or voici que, dans sa campagne de peur, le ministère des Finances modifie dans un document officiel cette proportion et applique la part québécoise de la population canadienne, soit 23,3 %. De combien ce changement de calcul (4,8 points de pourcentage de plus) augmente-t-il la dette du Québec ? De 25,3 milliards de dollars !¹³».

Bien qu'un document conjoint Desjardins/Cirano produit en 2006 évaluait pour sa part la quote-part du Québec entre 16 et 24 %, avec une cible à 20 %, le 23,3 % du ministre impose un poids beaucoup plus grand que nécessaire à la province. Et ce, parce que lorsqu'on applique les méthodes de l'OCDE, il faut mettre en relation les populations et non les positionnements d'actifs. Dans tous les cas, cette méthode de calcul augmente artificiellement le poids de la dette de la province puisque le gouvernement du Québec n'a que peu d'impact sur la gestion des fonds canadiens.

Le « poids » de la dette

Concrètement, posséder une dette a des effets économiques plus ou moins grands, et plus ou moins négatifs selon les paramètres étudiés.

¹⁰ CARRIER, Mathieu et Marie-Soleil TREMBLAY (2014), « Évaluer la dette du gouvernement du Québec : un exercice complexe », *État du Québec 2013-2014*, Éditions du Boréal, p. 195

¹¹ *Idem*, p. 198.

¹² GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2010), « La dette du gouvernement du Québec », Ministère des Finances, p. 31-34.

¹³ LISÉE, Jean-François (2010), « Quand les brutes parlent de dette, c'est pas net ! », *L'Actualité*, 2 mars 2010, http://www.lactualite.com/zzz_archives/blogue-de-jean-francois-lisee/quand-les-brutes-parlent-de-dette-cest-pas-net/

Des effets à court et long terme sur l'économie

D'abord, l'endettement public a des effets à court et moyen terme. Lors de la crise de 2008, les dépenses budgétaires engrangées par les différents États pour soutenir le privé ont permis de soutenir le secteur financier en déroute et d'instaurer des mécanismes de relance, qui se sont avérés plus efficaces, plus rapidement que de laisser le libre-marché s'autogérer comme il avait été préconisé au départ¹⁴. En effet, quand l'activité économique ralentit, les dépenses demeurant constantes de l'État permettent d'atténuer la récession et ce, même si la diminution des recettes fiscales entraîne inévitablement une augmentation de l'endettement public. Si, suivant les économistes Keynésiens, l'État choisit une politique discrétionnaire de relance, l'effet sur l'économie est amplifié¹⁵. C'est le chemin que les États-Unis ont emprunté en 2009, en réduisant les impôts, augmentant les prestations d'assurance chômage et investissant près de 800 milliards en infrastructures, tout le contraire d'une politique d'austérité qui préconiserait une augmentation des revenus de l'État par les taxes et impôts et une diminution de son implication financière dans les services publics et les infrastructures.

Lorsque l'on prend en compte la nature et la destination des dépenses, on peut voir émerger des bénéfices qui s'étendent au-delà du court terme. Investir en recherche, éducation, formation ou technologie augmente le rythme du progrès technique et augmente donc à moyen et long terme la qualité de l'économie¹⁶. Autrement dit, l'État alloue des montants empruntés à des secteurs qui garantiront des revenus plus élevés dans le futur. L'économiste Paul Leroy-Beaulieu l'énonçait dans son *Traité de la science des finances*, en 1891 : un déficit annuel s'élevant à 3% du PIB ne serait pas nocif parce qu'il correspond à la part des investissements publics dans le total des dépenses publiques¹⁷.

Souvent, le court et moyen termes se chevauchent. Ainsi, des dépenses visant un rendement à long terme comme le financement de l'éducation et de la recherche sont dans les faits des dépenses courantes, majoritairement, parce qu'il s'agit de salaires. Inversement, les prestations sociales et autres mesures d'investissement à court terme participent à la cohésion sociale et permet un moins grand nombre de chômeur et une durée plus courte des périodes de non emploi, entretenant le capital humain en évitant l'obsolescence de la qualification des travailleurs. De plus, les investissements importants de sauvetage des systèmes financiers, comme le renflouement des banques en temps de crise, aide à la stabilité financière et à la croissance potentielle de l'économie¹⁸.

¹⁴ BIASUTTI, Jean-Pierre et Laurent BRAQUET (2012), « Comprendre la dette publique », Éditions Bréal, p. 69-70.

¹⁵ *Idem*, p. 70.

¹⁶ *Idem*, p. 71-72.

¹⁷ *Idem*, p. 71.

¹⁸ *Idem*, p. 72.

La double utilité des Bons du Trésor

L'endettement n'est pas qu'un chiffre de déficit. Dans la plupart des États, les gouvernements émettent des titres de la dette publique qui sont au cœur du fonctionnement des systèmes financiers contemporains. Aidant à l'épargne tout en constituant un investissement sûr, les Bons du Trésor fournissent des liquidités au gouvernement en tant que titres de l'endettement public. En France, au XIXe siècle, le succès de cette méthode d'épargne fut telle que 95% de la dette française était détenue par des Français à la fin du siècle¹⁹. Au Québec, les Bons du Trésor sont normalement d'une durée de 91 jours, et parfois de 182 et 364 jours. Ils sont émis en coupures de 1000, 5000, 10 000, 25 000, 50 000, 100 000 et 1 millions de dollars, et ne comportent pas d'intérêt mais plutôt un rendement prédéterminé versé à l'échéance du titre et correspondant à la différence de prix entre la valeur du titre et le prix payé initialement²⁰. Par exemple, un Bon de 10 000 \$ peut être vendu à 9 800 \$, et il fournira donc un gain en capital de 200\$ à son échéance. La dette constitue donc depuis plusieurs dizaines d'années un moyen privilégié d'épargne sûre pour les ménages. Et ce, à un point tel qu'à la fin des années 1990, lorsque les États-Unis se sont mis à rembourser leur dette publique à une vitesse accélérée, le possible tarissement des titres sur l'endettement a provoqué une franche inquiétude des professionnels des marchés financiers, qui apprécient énormément d'avoir accès à des actifs sans risque de référence²¹. Les guerres en Afghanistan et en Irak ont néanmoins creusé à nouveau la dette et effacé la crainte.

Au Québec, on peut logiquement penser que la dette est détenue majoritaire à l'interne, entre autres grâce aux Bons du Trésor. En effet, l'IEDM estime que la dette du Québec, sur ce point, est semblable à celle du Canada. Ainsi, l'Institut explique que « la dette canadienne, elle, est due à 85 % à des institutions ou des particuliers au Canada, selon le ministère fédéral des Finances. Il est probable que la réalité québécoise soit relativement similaire²². »

La soutenabilité de la dette

Contrairement à ce que plusieurs chroniqueurs tentent de faire croire²³, la dette de l'État n'est pas soumise aux mêmes principes moraux que la dette des ménages. Si un père de famille a tout intérêt à régler ses dettes avant sa mort, pour ne pas mettre le fardeau de celles-ci sur ses enfants, un gouvernement a quant à lui une durée de vie théoriquement infinie. Sa priorité, dès lors, ne devrait pas être de rembourser immédiatement tous les déficits accumulés mais bien de continuer de gérer l'État en s'assurant simplement que la politique budgétaire soit soutenable (c'est-à-dire

¹⁹ *Idem*, p, 72

²⁰ GRAND QUÉBEC, « Les Bons du Trésor », <http://finances.grandquebec.com/placements/bons-tresor-quebec/>

²¹ BIASUTTI, Jean-Pierre et Laurent BRAQUET (2012), « Comprendre la dette publique », Éditions Bréal, p. 75

²² INSTITUT ÉCONOMIQUE DE MONTRÉAL, « Compteur de la dette québécoise », <http://www.iedm.org/fr/57-compteur-de-la-dette-quebecoise>

²³ Pensons par exemple à Éric Duhaime ou Richard Martineau, tous deux réunis dans ce statut Facebook traitant d'un article du Journal de Montréal : <https://www.facebook.com/eduhaime/posts/811171495609650>

qu'elle ne conduise pas à une dette ne pouvant pas, dans l'avenir, être couverte par des surplus budgétaires) et que la dette soit solvable (que des moyens puissent être mis en place pour rembourser la dette si le besoin s'en faisait sentir, comme la vente d'actifs ou l'augmentation des impôts). Ainsi, l'action posée par rapport à la dette dans les pays industrialisés est le plus souvent de « faire rouler la dette », soit de rembourser les créanciers lors des échéances des emprunts en réempruntant immédiatement. Chaque année, les fonds alloués au service de la dette servent donc principalement à payer les intérêts, pour éviter que la dette ne devienne excessive et, donc, non solvable.

« On a atteint un point de non-retour, il faut agir ! »

Mais quand peut-on dire qu'une dette devient excessive ? En 2010, dans leur article scientifique *Growth in a time of debt*, Carmen Reinhart et Kenneth Rogoff ont cru avoir identifié un seuil critique quand la dette du secteur public dépasserait 90 % du PIB²⁴. Immédiatement, plusieurs voix se sont élevées pour décrier certaines méthodologies et conclusions de l'étude, et on a finalement défait la crédibilité de la donnée lorsque des chercheurs de l'Université du Massachussets ont réalisé en étudiant les chiffres bruts qu'une erreur dans le fichier Excel était à l'origine de l'interprétation des auteurs²⁵. D'autres économistes avancent simplement qu'une politique budgétaire est soutenable lorsque le ratio d'endettement sur le PIB est stable à moyen terme. Cela veut dire que le chiffre absolu de l'endettement public peut augmenter, si le PIB en fait autant²⁶.

« Il faut penser aux générations futures ! »

Dans l'opinion publique, on se représente souvent l'endettement public comme un « fardeau » légué aux prochaines générations. Richard Martineau, quelques jours après Noël, écrivait quelques lignes qui reflétaient toute la panique des partisans des mesures d'austérité : « Il faudrait faire quoi ? Continuer de pelleter la dette dans la cour de nos enfants? Continuer de faire le party avec la carte de crédit des jeunes? [...] La meilleure façon de s'assurer que nos enfants puissent encore profiter d'un État-providence en bonne santé et d'un filet social solide n'est pas de continuer à dépenser à droite et à gauche comme on le fait depuis trop d'années.²⁷ » Dans les faits, cette façon de penser est erronée. Les montants constituant la dette publique ont servi à financer une bonne partie des investissements publics dont profiteront les générations futures. Réduire les dépenses publiques pour réduire la dette reviendrait par conséquent à réduire l'investissement de l'État et, donc, à réduire les revenus pour les travailleurs du secteur public (les « parents ») et, surtout, à

²⁴ REINHART, Carmen M. et Kenneth S. ROGOFF (2010), « Growth in a time of debt », National Bureau of Economic Research, 25 p.

²⁵ KRUGMAN, Paul (2013), « The Excel Depression », The New York Times, 18 avril 2013, <http://www.nytimes.com/2013/04/19/opinion/krugman-the-excel-depression.html>

²⁶ BIASUTTI, Jean-Pierre et Laurent BRAQUET (2012), « Comprendre la dette publique », Éditions Bréal, p. 76.

²⁷ MARTINEAU, Richard (2014), « Et si « austérité » rimait avec « solidarité » ? », Le Journal de Québec, 28 décembre 2014. <http://www.journaldequebec.com/2014/12/28/et-si-austerite-rimait-avec-solidarite>

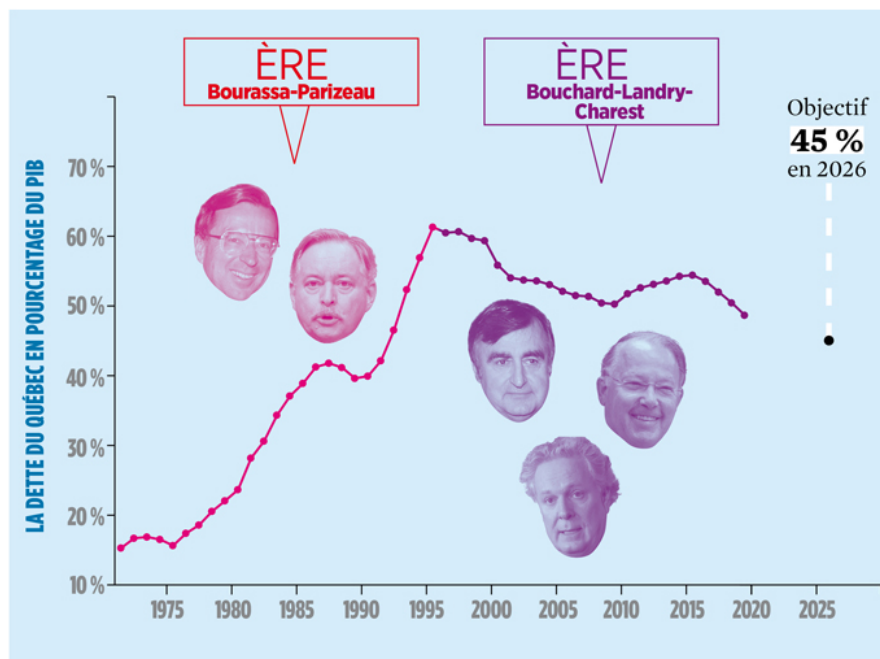
annuler des projets de société comme des logements, des hôpitaux, des écoles. Les enfants et petits-enfants se retrouveront ainsi pénalisés bien davantage, ne pouvant profiter de biens dont ils auraient normalement pu bénéficier pendant plusieurs décennies²⁸.

De plus, la destruction de services publics de l'État-providence par réduction de leur financement est, comme illustré plus loin, la meilleure manière de mener à leur privatisation. Le « filet social solide » que vante pour une fois Martineau n'est donc absolument pas aidé par les mesures de réductions des dépenses du gouvernement. Si on veut penser aux générations futures et leur garantir une qualité de vie et une accessibilité aux services publics au moins aussi grandes que ce dont profite la génération actuelle, il ne faut absolument pas que le gouvernement saborde leur pérennité pour atteindre une réduction de la dette dont la nécessité relève surtout de l'idéologie.

Évolution de la dette au Québec

La dette du Québec a connu une forte augmentation en général entre les années 1975 et 2000, avant de stabiliser son poids relatif au PIB par la suite (règle générale, si une sorte de dette augmente, les autres suivent parallèlement dans une certaine proportion). L'économiste Pierre Fortin illustre l'évolution de la dette nette de la province avec le graphique suivant²⁹ :

GRAPHIQUE 1. Évolution de la dette nette par rapport au PIB du Québec depuis 40 ans



(SOURCES : MINISTÈRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC, STATISTIQUE CANADA; RACCORDEMENTS DE L'AUTEUR)

²⁸ BIASUTTI, Jean-Pierre et Laurent BRAQUET (2012), « Comprendre la dette publique », Éditions Bréal, p. 85-86.

²⁹ FORTIN, Pierre (2014), « Dette du Québec : rien ne justifie la panique », L'Actualité, 29 avril 2014, <http://www.lactualite.com/opinions/chronique-de-pierre-fortin/dette-du-quebec-rien-ne-justifie-la-panique/>

En 1975, la crise du pétrole a fait exploser l'inflation à 10,4% au Canada. Le ministre des Finances libéral Raymond Garneau essaie de la freiner en abaissant les impôts et en augmentant les dépenses publiques, ce qui en diminue l'impact. La dette augmente en conséquence, et le déficit est creusé après 1977 par les Jeux Olympiques. Le péquiste Jacques Parizeau tente ensuite de réduire le déficit, qui passe de 1 milliard de dollars à 640 M\$, mais continue les emprunts de l'État pour les investissements publics. En 1980, on assiste à un énorme bond de la dette de 32% lorsque les taux d'intérêts préférentiels des banques passent en un an de 19 % à 11 %, puis 20 %. Le gouvernement réduit par la suite les salaires des employés de l'État pour faire face à un déficit de 3 milliards deux années de suite. Avec l'arrivée du ministre libéral Gérard D. Lévesque, on effectue des compressions de l'ordre d'un milliard en 1986-1987, et, comme on peut le constater dans le graphique précédent, l'endettement diminue. En 1987-1988, la progression de la dette passe de 10,5 % à 7,8 %. Les efforts continuent plusieurs années, jusqu'à la récession de 1991 qui relance la dette de plus belle³⁰.

Pierre Fortin analyse ainsi la période d'augmentation du poids de la dette chapeautée par Robert Bourassa et Jacques Parizeau : « [De 1971 à 1995,] ils ont soutenu intelligemment l'économie en encaissant des déficits budgétaires pendant les récessions. Mais ils ont [omis] de réaliser des excédents, en contrepartie, pendant les périodes d'expansion. Le rapport dette-PIB a inexorablement augmenté d'un cycle économique au suivant. »

En 1996, le ministre Lucien Bouchard met en place la loi sur l'équilibre budgétaire, qui empêche le gouvernement d'emprunter pour dépenser pour financer « l'épicerie », soient les dépenses courantes. 10 ans plus tard, Jean Charest continue avec la Loi sur la réduction de la dette qui prévoit un poids de 45 % en 2026. Comme le démontre le graphique, ces deux Lois et les efforts associés permettent de faire passer la dette nette du sommet de 60 % en 1997 à 50 % du PIB en 2008. Dans les années qui suivent, les ministres Jérôme-Forget, Bachand et Marceau décident de suspendre les obligations de ces lois pour soutenir la récession, ce qui « était la chose à faire³¹ » selon bien des économistes, dont Pierre Fortin. Cela a néanmoins fait augmenter à nouveau, légèrement, la dette nette de la province pour la ramener à 54 % du PIB.

Ainsi, même si la dette nette a augmenté de 65 milliards de dollars entre 2003 et 2014, le PIB a pour sa part augmenté de 115 milliards de dollars. Le poids de la dette est donc resté le même, passant de 54 % en 2003 à 54 % en 2014³² – et c'est cette variable, le poids de la dette par rapport au PIB, qui est davantage considérée comme pertinente dans l'évaluation de la dette, notamment parce qu'elle reflète la capacité de remboursement du gouvernement.

³⁰ POULIOT, François (2012), « 40 ans de dette québécoise », L'Actualité, 17 mars 2012, <http://www.lesaffaires.com/archives/generale/40-ans-de-dette-quebecoise/542179>

³¹ FORTIN, Pierre (2014), « Dette du Québec : rien ne justifie la panique », L'Actualité, 29 avril 2014, <http://www.lactualite.com/opinions/chronique-de-pierre-fortin/dette-du-quebec-rien-ne-justifie-la-panique/>

³² *Idem*.

La situation actuelle

Cette année, Gérard Fillion, économiste de Radio-Canada, dressait ce portrait de la situation québécoise : « La dette du Québec est [...] à 54,3 % du PIB quand on s'intéresse à la dette brute, qui atteint presque 200 milliards de dollars. La dette nette représente 49,9 % du PIB au 31 mars dernier.³³ » Il s'agit de l'endettement le plus élevé au Canada, mais le déficit prévu pour 2014-2015, de 2,35 milliards de dollars (soit 0,6 % du PIB), est le moins important par rapport à son économie parmi les 7 provinces prévoyant un déficit, à égalité avec le Nouveau-Brunswick.

Chaque année, le gouvernement alloue des sommes au service à la dette, un poste budgétaire réservée exclusivement au remboursement des intérêts sur la dette. En 2013, il s'agissait du quatrième poste en importance après la santé, l'éducation et l'économie et l'environnement, et 8,4 milliards de dollars lui ont ainsi été consacrés³⁴, ce qui représente 12,8% des dépenses du gouvernement (en excluant le service à la dette)³⁵.

On peut évaluer le danger d'un endettement donné par son impact sur les cotes de crédit de l'État. C'est la cote de crédit et sa qualité qui déterminent le taux d'intérêt qu'un gouvernement doit payer sur la dette, puisque l'évaluation se base sur sa solvabilité et le danger que courent les créanciers. Pour le Québec, les cotes sont toutes de haute qualité, sauf celle de l'agence de cotation Standard & Poor's, qui classe la cote de niveau de moyenne qualité supérieure. Selon l'IEDM, cela place le Québec au niveau de la plupart des provinces de l'Atlantique, et au-dessus des autres provinces³⁶.

TABLEAU 3. Cotes de crédits pour le Québec en 2014

Agence	Cote	Qualité	Stabilité évaluée
Moody's	Aa2	Haute	Stable
Fitch	AA-	Haute	Stable
S&P	A+	Moyenne supérieure	Stable
DBRS	A élevé	Haute	Stable

SOURCE : <http://blogs.radio-canada.ca/geraldfillion/2014/10/03/on-dramatise-oui-ou-non/>

³³ FILLION, Gérard, « On dramatise, oui ou non ? », 3 octobre 2014, page consultée le 13 mars 2015. <http://blogs.radio-canada.ca/geraldfillion/2014/10/03/on-dramatise-oui-ou-non/>

³⁴ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2014), « Budget du Gouvernement du Québec 2014-2015. Plan budgétaire », Ministère des Finances, p. D.35

³⁵ CARRIER, Mathieu et Marie-Soleil TREMBLAY (2014), « Évaluer la dette du gouvernement du Québec : un exercice complexe », État du Québec 2013-2014, Éditions du Boréal, p. 197.

³⁶ INSTITUT ÉCONOMIQUE DE MONTRÉAL, « Compteur de la dette québécoise », <http://www.iedm.org/fr/57-compteur-de-la-dette-quebecoise>

Le Québec n'est pas une Grèce 2.0

Le dernier comparatif complet international sur les dettes des secteurs publics a été effectué en 2010. Dans un article de l'Actualité en 2013, Alec Castonguay rapportait ces comparaisons principales :

« La dette totale du secteur public du Québec atteignait 221,8 milliards de dollars, ou 72,8 % du PIB au 31 mars 2010. La moyenne des 34 pays de l'OCDE (les pays industrialisés) en 2010 était de 55 % du PIB, avec des écarts énormes entre les pays.

Par exemple, la dette nette des administrations publiques représentait 36,1% du PIB au Canada, 44,4 % en Allemagne, 85,5 % au Royaume-Uni, 67,4 % en France, 61,3 % aux États-Unis, 109 % en Italie et le Japon... mystère. Mais en 2009, c'était 183,5 %. La Grèce affichait 147,8 % de son PIB, l'Espagne, 51 %, le Portugal, 88 %, et ainsi de suite.³⁷ »

On constate ainsi que bien que le Québec, encore une fois, ne soit pas un meneur en ce qui a trait à l'endettement, il se situe bien loin des proportions de la Grèce, du Japon, et même des États-Unis. La situation québécoise se rapproche plutôt de celles de pays européens avec des services sociaux accessibles ressemblant au sien, comme l'Allemagne et la France.

Pour différencier encore davantage le Québec de la Grèce, l'IEDM rappelle que « sur les 175,6 milliards de dollars d'obligations émises, 83,6 % sont émises en dollars canadiens, le reste étant émis en dollars américains, en yens et en euros, principalement.³⁸ » Les détenteurs de la dette étant donc majoritairement Canadiens (et probablement Québécois), l'instabilité et le danger sont moindres que lorsque l'endettement est international comme c'est le cas en Grèce. L'impact d'une grande dette extérieure est grand : passé un certain point, elle décourage les prêteurs externes et fait augmenter drastiquement les taux d'intérêts en diminuant la qualité de la cote de crédit³⁹. Et justement, si la condition du Québec était si problématique, l'État ne bénéficierait pas de conditions d'emprunt supérieures à celles de plusieurs pays dont la dette, calculée selon les moyens de l'OCDE, est moins élevée⁴⁰.

³⁷ CASTONGUAY, Alec (2013), « Parizeau et la dette du Québec », L'Actualité, 4 mars 2013, <http://www.lactualite.com/blogues/le-blogue-politique/parizeau-et-la-dette-du-quebec/>

³⁸ INSTITUT ÉCONOMIQUE DE MONTRÉAL, « Compteur de la dette québécoise », page consultée le 13 mars 2015. <http://www.iedm.org/fr/57-compteur-de-la-dette-quebecoise>

³⁹ ARTUS, Patrick, « Stock de dette extérieure, privée ou publique, et financement du déficit extérieur », 6 juin 2012, page consultée le 13 mars 2015. <http://cib.natixis.com/flushdoc.aspx?id=64309>

⁴⁰ CARRIER, Mathieu et Marie-Soleil TREMBLAY (2014), « Évaluer la dette du gouvernement du Québec : un exercice complexe », État du Québec 2013-2014, Éditions du Boréal, p. 198.

Plusieurs constats s'imposent

À la suite des points composant la première partie de cet avis, plusieurs constats sont primordiaux pour comprendre la dette québécoise.

- Il existe plusieurs moyens de mesurer et d'exprimer la dette d'un État. Au Québec, on utilise surtout la dette brute, alors qu'au Canada, c'est la nette, moins élevée, qui est la plus souvent donnée.
- L'endettement du Québec est le reflet des investissements passés. Nos acquis sociaux comme les logements abordables, les hôpitaux, les écoles et l'accessibilité à l'éducation et à la santé sont le résultat de dépenses excédentaires mais profitables sur le moyen et long termes.
- La dette du Québec a surtout augmenté entre 1971 et 1995, alors que la situation économique a successivement connu des déboires importants et que, en temps plus faciles, les gouvernements ont omis d'utiliser les surplus pour diminuer l'endettement des années précédentes. Cette citation résume bien le rapport sain à la dette publique que se doit d'avoir un État responsable. Entretenir une dette n'est pas l'idéal pour un pays, notamment en raison des intérêts à payer qui grugent une partie des fonds disponibles chaque année. Néanmoins, l'endettement est inexorable en temps de récession, surtout si le gouvernement décide d'engager des sommes pour soutenir lui-même l'économie dans une optique de politique de relance ou expansionniste et simplement pour ne pas perdre les acquis du point de vue des services publics. C'est lorsque l'économie se porte bien qu'il faut alors rembourser la dette contractée, pour revenir à l'équilibre – et c'est souvent ce qui fait défaut, comme l'exprimait Pierre Fortin, alors que les gouvernements préfèrent plutôt offrir des cadeaux et autres congés de taxes et d'impôts lorsqu'ils ont des surplus budgétaires.
- C'est probablement une bonne idée de chercher, à moyen terme, à diminuer l'endettement Québécois puisque le service à la dette représentait 12,8 % du budget en 2013-2014. Néanmoins, la panique annoncée en comparant le Québec aux autres pays de l'OCDE comporte certaines failles en incorporant des dettes sur lesquelles le gouvernement n'a pas d'emprise. Pour finir, lorsqu'on se compare aux autres pays du G20, le Québec n'est pas meneur, mais est loin de la situation catastrophique de la Grèce qui inquiète tant de partisans de l'austérité. Cela est d'autant plus vrai que la dette du Québec est majoritairement détenue à l'interne, alors que celles de la Grèce et de l'Espagne, par exemple, sont à la merci de créanciers extérieurs.

L'austérité

Fondements, historique... et contestations

Depuis longtemps, l'austérité est une avenue envisagée pour équilibrer les dépenses publiques. Ainsi, le Général de Gaulle parlait déjà à son discours d'investiture comme Président de la République, en 1958, de politique de rigueur⁴¹. De base, l'idée est alléchante : on réduit les dépenses pour réduire le montant dans cette colonne et arriver à l'égaliser à la colonne des revenus. Il n'est donc pas surprenant que cette méthode soit employée depuis longtemps.

Pendant la crise économique amorcée en 2008, en Europe, le Fonds monétaire international (FMI) et la Commission européenne ont fortement suggéré que l'austérité était la meilleure solution, avançant que ces pays avaient atteint un point d'endettement critique en se fiant notamment à l'étude de Reinhart et Rogoff citée plus haut. Avant même que les chercheurs du Massachusetts découvrent les erreurs qu'elle contient, le FMI réétudie en 2010 d'autres études pro-austérité, notamment les méthodes d'Alesina et Ardagna et dénonce des fautes méthodologiques et logiques dans leur argumentaire⁴². À la fin 2010, les chercheurs du FMI avaient analysé à nouveau leurs données et, comme cela avait été fait avec l'étude de Reinhart-Rogoff, avaient recalculé avec de meilleures données et complètement inversé les conclusions des études⁴³. La même année, l'économiste américain Paul Kruger, gagnant d'un Prix Nobel, expliquait que le monde avait prouvé de lui-même que les pro-austérité avaient tort, vu les effets extrêmement modestes en Allemagne, et négatifs ailleurs, des mesures enclenchées vis-à-vis la crise⁴⁴.

Au début 2014, en mars, des experts du FMI sortent de nouvelles études et chiffres, basés sur les situations engendrées en Europe, pour dire que l'austérité augmente les inégalités sociales là où elle est mise en place. Selon eux, « les inégalités ont augmenté dans environ la moitié des pays européens qui ont mené des ajustements budgétaires entre 2007 et 2012. Sur cette période, les 10 % les plus pauvres ont ainsi proportionnellement perdu plus de revenus que les classes moyennes en Grèce, et même plus que les 10 % les plus riches en Italie⁴⁵ ». Leur rapport préconise, au contraire des habitudes antérieures du FMI, d'augmenter les dépenses dans les projets à visées sociales et d'imposer davantage les plus riches.

⁴¹ DE GAULLE, Charles, « Discours sur la politique de rigueur », 1958, page consultée le 13 mars 2015.

http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http://www.charles-de-gaulle.org/article.php3?id_article=65%26var_recherche=anne%26page=1&title=Discours%20sur%20la%20politique%20de%20rigueur

⁴² KRUGMAN, Paul (2010), « The IMF on Fiscal Austerity », The New York Times, 5 octobre 2010,.

<http://krugman.blogs.nytimes.com/2010/10/05/the-imf-on-fiscal-austerity/> (d'après *FMI World Economic Outlook 2010*)

⁴³ *Idem*.

⁴⁴ KRUGMAN, Paul (2013), « The 1 Percent's Solution », The New York Times, 25 avril 2013.

http://www.nytimes.com/2013/04/26/opinion/krugman-the-one-percents-solution.html?nl=todaysheadlines&emc=edit_th_20130426&_r=1

⁴⁵ AGENCE FRANCE-PRESSE (2014), « Le FMI admet que l'austérité aggrave les inégalités sociales », Le Devoir, 14 mars 2014. <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/402610/le-fmi-admet-que-l-austerite-aggrave-les-inegalites-sociales>

À la même époque, un autre Prix Nobel d'économie, Joseph Stiglitz, dénonçait également l'austérité. Il expliquait que les pays de l'Union Européenne sont en stagnation, voire en dépression économique et que, en France notamment, l'idée de baisser la fiscalité des entreprises (et les dépenses gouvernementales) est absurde. « Cette politique repose sur l'idée que la baisse de la fiscalité des entreprises va stimuler l'investissement. C'est une absurdité. C'est l'insuffisance de la demande qui limite l'investissement (tant aux États-Unis qu'en Europe), et non les impôts. Étant donné que la plupart des investissements sont financés par la dette et que le versement des intérêts est déductible d'impôt, le niveau de la fiscalité des entreprises n'a que peu d'effet sur l'investissement.⁴⁶ »

Un appui inégal dans la population

Après tous ces constats, quand même les plus grands défenseurs de l'austérité se dédisent et constatent leur erreur, pourquoi tant de gens continuent-ils d'appuyer ces mesures ? Paul Krugman avance d'abord qu'une partie de la réponse se situe sûrement dans le désir répandu de voir l'économie comme un jeu moral, d'en faire un conte d'excès et de ses conséquences⁴⁷, comme le faisait Jean Delafontaine avec la cigale et la fourmi. Mais les raisons plus intéressantes ont été étudiées en 2013 par les économistes politiques Benjamin Page, Larry Bartels and Jason Seawright : les américains les plus riches voient la dette comme le problème principal auquel les États sont confrontés de nos jours, alors que ceux de la classe moyenne, bien qu'inquiets, n'en feraient pas une priorité. De plus, les plus aisés de la population considèrent qu'il faut, pour réduire l'endettement, couper dans les programmes sociaux comme la Santé et la Sécurité sociale, alors que les moins nantis prôneraient plutôt un investissement accru dans ces domaines⁴⁸. On l'aura ainsi compris : l'austérité répond aux demandes du 1 %⁴⁹.

Les effets pervers de l'austérité

Quand l'austérité tue

En 2014, Sanjay Basu, titulaire d'un doctorat en épidémiologie et professeur de médecine, et David Stuckler, docteur en sociologie et chercheur à l'Université d'Oxford, publiaient un livre qui s'appuie sur l'analyse de statistiques internationales de santé publiques dans les pays touchés par la récession pour comparer les effets des mesures d'austérité ou de relance sur la santé des

⁴⁶ STIGLITZ, Joseph (2014), « L'austérité a échoué », La Presse, 30 septembre 2014.

<http://www.lapresse.ca/debats/votre-opinion/201409/29/01-4804704-lausterite-a-echoue.php>

⁴⁷ KRUGMAN, Paul (2013), « The 1 Percent's Solution », The New York Times, 25 avril 2013.

http://www.nytimes.com/2013/04/26/opinion/krugman-the-one-percents-solution.html?nl=todaysheadlines&emc=edit_th_20130426&_r=1

⁴⁸ PAGE, Benjamin I., Larry M. BARTELS et Jason SEAWRIGHT (2013), « Democracy and the Policy Preferences of Wealthy Americans », Perspectives on Politics vol. 11 No. 1, 73 p.

⁴⁹ KRUGMAN, Paul (2013), « The 1 Percent's Solution », The New York Times, 25 avril 2013.

http://www.nytimes.com/2013/04/26/opinion/krugman-the-one-percents-solution.html?nl=todaysheadlines&emc=edit_th_20130426&_r=1

populations⁵⁰. En s'attardant plus précisément aux deux cas diamétralement opposés de la Grèce (subissant une austérité retentissante) et l'Islande (qui, par référendum, s'est opposé à l'austérité et a demandé une politique de relance), ils ont montré que la population réagit très différemment à ces deux types de gestion économique.

Sans grande surprise, les pertes d'emplois massives associées à la gestion « rigoureuse » ont des impacts sur la santé des chômeurs : les populations touchées ont tendance à se tourner vers la drogue et l'alcool et à développer des tendances suicidaires. Les Grecs se retrouvaient notamment, à la suite des mesures imposées par le FMI en 2020, à chercher un appui du côté des mesures sociales, mais ces programmes étaient déjà affaiblis par les compressions et ne pouvaient pas réagir convenablement devant l'afflux grandissant de bénéficiaires. La Grèce d'aujourd'hui a vu exploser son taux d'infection par le VIH et son nombre de suicides. Et la Grèce n'est pas seule dans son cas, considérant que dans toute la zone Euro, les chômeurs se comptent par millions – 19 millions, plus précisément⁵¹.

En Islande, plutôt qu'une politique d'austérité, le gouvernement a choisi en 2010 de continuer à augmenter ses dépenses en sécurité sociale comme elle le faisait depuis 2007, faisant passer le montant y étant consacré de 21 à 25% du PIB. Les auteurs expliquent : « Les dépenses supplémentaires, décidées après 2010, ont par exemple financé de nouveaux programmes d'« allègement de dettes » pour les propriétaires dont le bien immobilier valait désormais moins que le montant de leur emprunt. L'opération a permis d'éviter une explosion du nombre de sans-abri. » Deux ans plus tard, l'économie croissait de 3% et le chômage se situait en-dessous de la barre des 5%. La même année, l'Islande commençait à rembourser ses dettes plus tôt que prévu ; le FMI lui-même a alors dû reconnaître que l'approche avait entraîné une reprise « étonnamment » forte⁵².

La spirale de la privatisation

En plus de restreindre l'aide sociale pouvant être apportée aux individus souffrant des conséquences des compressions, l'austérité peut avoir, dans certains cas, une conséquence cachée : mener à la privatisation rapide des services publics. En effet, comme c'est le cas au Québec, les coupes effectuées en santé, en éducation et ailleurs mettent à mal les programmes sociaux⁵³. Le danger réside alors dans la réponse du gouvernement à une reprise éventuelle de la privatisation. Pour peu que l'avenue envisagée soit une baisse d'impôts (et donc de revenus pour l'État), la relance économique ne servira pas à regarnir les coffres des services publics. Dès que

⁵⁰ STUCKLER, David et Sanjay BASU (2014), « Quand l'austérité tue : Épidémies, dépressions, suicides : l'économie inhumaine », Éditions autrement, 333 p.

⁵¹ FILLION, Gérald, « L'aveu troublant des experts du FMI », 8 janvier 2013, <http://blogues.radio-canada.ca/geraldfillion/2013/01/08/laveu-troublant-des-experts-du-fmi/>

⁵² FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (2012), « Iceland: Ex Post Evaluation of Exceptional Access Under the 2008 Stand-by Arrangement », IMF Country Report No. 12/91, avril 2012, 41 p.

⁵³ TREMBLAY-PEPIN, Simon (2014), « Ce que l'austérité change dans votre vie », Le Journal de Montréal, 29 juin 2014, <http://www.journaldemontreal.com/2014/06/29/ce-que-lausterite-change-dans-votre-vie>

les temps redeviendront difficiles, l'état fragilisé des acquis sociaux justifiera éventuellement leur privatisation, qui garantira des revenus supplémentaires à l'État et pourra être vendue comme un moyen de les remettre à jour. Le 10 février dernier, le Premier ministre confirmait sur les réseaux sociaux que c'était dans cette direction que travaille le gouvernement au pouvoir.



L'austérité au Québec en 2015

En général, selon le Plan budgétaire 2014-2015, la croissance des dépenses de programmes s'établira à 1,8 % en 2014-2015 et 0,7 % en 2015-2016⁵⁴. Comme indiqué dans le tableau précédent, la croissance attendue se situe normalement autour de 3% pour prendre en compte l'inflation. Ces compressions de 1,2 et 2,3 % constituent donc le fondement du retour à l'équilibre budgétaire prévu pour 2016 puisqu'elles se situent bien en deçà de l'inflation.

Dans ces coupes, aucun domaine n'est épargné. De la santé aux services sociaux en passant par l'environnement et les fonctionnaires, tous doivent « faire leur part » et trouver des moyens de réduire leur budget sans signer leur arrêt de mort – ce qui n'est pas possible pour plusieurs petits programmes au budget modeste⁵⁵.

Les revenus de l'État, s'ils sont augmentés, peuvent également permettre un retour à l'équilibre budgétaire. Par contre, peu de mesures ont été imaginées à cet effet dans le budget 2014-2015 : on parle de manière plutôt floue d'aller chercher 111 M\$ en améliorant la lutte à l'évasion fiscale, d'améliorer l'équité du régime fiscal (l'objectif de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise), de hausser la taxe sur les produits du tabac pour obtenir 90 M\$ et d'uniformiser les taux de la taxe spécifique sur les boissons alcooliques, mesure qui est déjà en place et qui devrait

⁵⁴ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2014), « Budget du Gouvernement du Québec 2014-2015. Plan budgétaire », Ministère des Finances, p. A4

⁵⁵ Voir notamment *lecompresseur.tumblr.com*

rapporter 36 M\$ cette année. Hydro-Québec devrait également augmenter son efficacité et ses gains à l'étranger pour apporter 150 M\$ de plus en revenus à l'État.

On prévoit aussi réduire les dépenses en immobilisation drastiquement sous peu, ce qui n'est pas sans effets négatifs : « Les dépenses en immobilisations vont représenter cette année 3,1 % du PIB, mais vont tomber à 2 % d'ici deux ans. Les sommes prévues pour les infrastructures vont passer de 11,5 milliards de dollars cette année à 8,5 milliards dans 2 ans, une baisse rapide de 3 milliards. C'est près de 1 % du PIB du Québec. Et c'est donc une baisse considérable d'investissements publics qui pourrait nuire à la croissance économique du Québec, déjà affaiblie par le vieillissement de la population⁵⁶. »

Conclusion

En somme, lorsque le gouvernement veut vendre ses mesures d'austérité au public, il en expose d'abord les raisons (la dette faramineuse du Québec), puis explique que les effets n'auront que du bon (reprise de l'économie). D'une part, cet avis visait à démontrer que l'endettement de la province n'est pas alarmant au point de justifier l'imposition de mesures d'austérité, et que d'autres stratégies économiques existent de toute façon pour ce faire. D'autre part, les compressions et leurs effets sur les services publics garantissent que la population est perdante au bout du compte.

Il ne reste qu'à espérer que la génération actuelle se réveillera à temps pour changer les mœurs économiques, avant d'hypothéquer durablement les acquis sociaux de la province.

⁵⁶ FILLION, Gérald, « L'occasion à ne pas rater pour le Québec », 12 janvier 2015, <http://blogues.radio-canada.ca/geraldfillion/2015/01/12/l'occasion-a-ne-pas-rater-pour-le-quebec/>

Bibliographie

Articles de journaux

AGENCE FRANCE-PRESSE (2014), « Le FMI admet que l'austérité aggrave les inégalités sociales », Le Devoir, 14 mars 2014 page consultée le 13 mars 2015. <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/402610/le-fmi-admet-que-l-austerite-aggrave-les-inegalites-sociales>

CASTONGUAY, Alec (2013), « Parizeau et la dette du Québec », L'Actualité, 4 mars 2013, page consultée le 13 mars 2015. <http://www.lactualite.com/blogues/le-blogue-politique/parizeau-et-la-dette-du-quebec/>

COMITÉ DE SOLIDARITÉ/TROIS-RIVIÈRES (2014), « L'austérité est inefficace selon le FMI », Le Nouvelliste, 15 décembre 2014, page consultée le 13 mars 2015. <http://www.lapresse.ca/le-nouvelliste/chroniques/le-monde-vu-dici/201412/15/01-4828452-lausterite-est-inefficace-selon-le-fmi.php>

FORTIN, Pierre (2014), « Dette du Québec : rien ne justifie la panique », L'Actualité, 29 avril 2014, page consultée le 13 mars 2015. <http://www.lactualite.com/opinions/chronique-de-pierre-fortin/dette-du-quebec-rien-ne-justifie-la-panique/>

KRUGMAN, Paul (2010), « The IMF on Fiscal Austerity », The New York Times, 5 octobre 2010, page consultée le 13 mars 2015. <http://krugman.blogs.nytimes.com/2010/10/05/the-imf-on-fiscal-austerity/>

KRUGMAN, Paul (2013), « The 1 Percent's Solution », The New York Times, 25 avril 2013, page consultée le 13 mars 2015. http://www.nytimes.com/2013/04/26/opinion/krugman-the-one-percents-solution.html?nl=todaysheadlines&emc=edit_th_20130426&r=1

KRUGMAN, Paul (2013), « The Excel Depression », The New York Times, 18 avril 2013, page consultée le 13 mars 2015. <http://www.nytimes.com/2013/04/19/opinion/krugman-the-excel-depression.html>

LISÉE, Jean-François (2010), « Quand les brutes parlent de dette, c'est pas net ! », L'Actualité, 2 mars 2010, page consultée le 13 mars 2015. http://www.lactualite.com/zzz_archives/blogue-de-jean-francois-lisee/quand-les-brutes-parlent-de-dette-cest-pas-net/

MARTINEAU, Richard (2014), « Et si « austérité » rimait avec « solidarité » ? », Le Journal de Québec, 28 décembre 2014. <http://www.journaldequebec.com/2014/12/28/et-si-austerite-rimait-avec-solidarite>

POULIOT, François (2012), « 40 ans de dette québécoise », L'Actualité, 17 mars 2012, page consultée le 13 mars 2015. <http://www.lesaffaires.com/archives/generale/40-ans-de-dette-quebecoise/542179>

STIGLITZ, Joseph (2014), « L'austérité a échoué », La Presse, 30 septembre 2014, page consultée le 13 mars 2015. <http://www.lapresse.ca/debats/votre-opinion/201409/29/01-4804704-lausterite-a-echoue.php>

STUCKLER, David et Sanjay BASU (2014), « Quand l'austérité tue », Le Monde Diplomatique, octobre 2014, page consultée le 13 mars 2015. <http://www.monde-diplomatique.fr/2014/10/BASU/50879#nb5>

TREMBLAY-PEPIN, Simon (2014), « Ce que l'austérité change dans votre vie », Le Journal de Montréal, 29 juin 2014, page consultée le 13 mars 2015. <http://www.journaldemontreal.com/2014/06/29/ce-que-lausterite-change-dans-votre-vie>

Livres, documents et monographies

BIASUTTI, Jean-Pierre et Laurent BRAQUET (2012), « Comprendre la dette publique », Éditions Bréal, 127 p.

CARRIER, Mathieu et Marie-Soleil TREMBLAY (2014), « Évaluer la dette du gouvernement du Québec : un exercice complexe », État du Québec 2013-2014, Éditions du Boréal, pp. 192-199.

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (2012), « Iceland: Ex Post Evaluation of Exceptional Access Under the 2008 Stand-by Arrangement », IMF Country Report No. 12/91, avril 2012, 41 p.

GOVERNEMENT DU CANADA (2013), « Budget du Gouvernement du Canada 2013-2014. Plan budgétaire », Ministère des Finances, 481 p.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC (2006), « Le Fonds des générations », Ministère des Finances, 41 p.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC (2010), « La dette du gouvernement du Québec », Ministère des Finances, 37 p.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC (2014), « Budget du Gouvernement du Québec 2014-2015. Discours sur le budget », Ministère des Finances, 50 p.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC (2014), « Budget du Gouvernement du Québec 2014-2015. Plan budgétaire », Ministère des Finances, 548 p.

PAGE, Benjamin I., Larry M. BARTELS et Jason SEAWRIGHT (2013), « Democracy and the Policy Preferences of Wealthy Americans », Perspectives on Politics vol. 11 No. 1, 73 p.

REINHART, Carmen M. et Kenneth S. ROGOFF (2010), « Growth in a time of debt », National Bureau of Economic Research, 25 p.

STUCKLER, David et Sanjay BASU (2014), « Quand l'austérité tue : Épidémies, dépressions, suicides : l'économie inhumaine », Éditions autrement, 333 p.

Ressources Internet

ARTUS, Patrick, « Stock de dette extérieure, privée ou publique, et financement du déficit extérieur », 6 juin 2012, page consultée le 13 mars 2015. <http://cib.natixis.com/flushdoc.aspx?id=64309>

CIRANO, « Dette publique », page consultée le 13 mars 2015. http://qe.cirano.qc.ca/theme/finances_publicques/dette_publicue

DE GAULLE, Charles, « Discours sur la politique de rigueur », 1958, page consultée le 13 mars 2015. http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http://www.charles-de-gaulle.org/article.php3?id_article=65%26var_recherche=anne%26page=1&title=Discours%20sur%20la%20politique%20de%20rigueur

DUHAIME, Éric, « Statut Facebook », 28 décembre 2014, page consultée le 13 mars 2015. <https://www.facebook.com/eduhaime/posts/811171495609650>

FILLION, Gérald, « L'aveu troublant des experts du FMI », 8 janvier 2013, page consultée le 13 mars 2015. <http://blogues.radio-canada.ca/geraldfillion/2013/01/08/laveu-troublant-des-experts-du-fmi/>

FILLION, Gérald, « Faut-il abolir le Fonds des générations ? », 12 novembre 2012, page consultée le 13 mars 2015. <http://blogues.radio-canada.ca/geraldfillion/2012/11/12/faut-il-abolir-le-fonds-des-generations/>

FILLION, Gérald, « On dramatise, oui ou non ? », 3 octobre 2014, page consultée le 13 mars 2015. <http://blogues.radio-canada.ca/geraldfillion/2014/10/03/on-dramatise-oui-ou-non/>

FILLION, Gérald, « L'occasion à ne pas rater pour le Québec », 12 janvier 2015, page consultée le 13 mars 2015. <http://blogues.radio-canada.ca/geraldfillion/2015/01/12/loccasion-a-ne-pas-rater-pour-le-quebec/>

GRAND QUÉBEC, « Les Bons du Trésor », page consultée le 13 mars 2015. <http://finances.grandquebec.com/placements/bons-tresor-quebec/>

INSTITUT ÉCONOMIQUE DE MONTRÉAL, « Compteur de la dette québécoise », page consultée le 13 mars 2015. <http://www.iedm.org/fr/57-compteur-de-la-dette-quebecoise>